

[Text]

chairman, the vice-chairman and three other members of the committee . . .

Mr. Lambert: That is the senior vice-chairman. It has a vice-chairman, unless the second vice-chairman be . . . a representative of his party . . .

The Chairman: The chairman, vice-chairman and three other members of the committee appointed by the chairman after the usual consultation with the Whips of the parties do compose the Subcommittee on Agenda and Procedure. Agreed?

Motion agreed to.

The Chairman: During the previous sessions the majority of the meetings were in camera; hence, there was a need to print only occasionally. It is most likely that this trend will continue. Thus a motion along the following lines, if adopted, would allow me to decide after each meeting whether or not to print. So if that is the sense . . . Moved by Bill McKnight, as directed by the chairman.

Mr. McKnight: I am not a member.

The Chairman: Mr. Ellis then.

Mr. Ellis: I move that as directed by the chairman, after the usual consultation, from meeting to meeting the committee print 1,000 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

Motion agreed to.

The Chairman: It is customary for the committee to adopt a motion to authorize the hearing and printing of evidence when a quorum is not present. A quorum of this committee is six. During previous sessions it was agreed that the chairman should hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum was not present.

Mr. Daudlin: I move that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

The Chairman: If the committee so decides a proviso could be added as follows: that members representing at least two of the three parties be present.

Mr. Ellis: Plus the chairman. Four members; four members and two.

Motion agreed to.

The Chairman: By virtue of Standing Order 69(1)(s) the mandate of this committee is to advise Mr. Speaker, as well as the Commissioners of Internal Economy, on the administration of the House and provisions of services and facilities to members. A motion along the following lines would give me the automatic authority to convey to Mr. Speaker those resolutions of the committee requiring decision or action either by him or the Commissioners of Internal Economy and would obviate the need for a separate motion each time a resolution is adopted . . .

[Translation]

proposer . . . proposé par M. Lambert . . . que le président, le vice-président et trois autres membres du Comité . . .

M. Lambert: C'est le vice-président principal. Le texte dit: *vice-président, à moins que le deuxième vice-président soit . . . un représentant de son parti . . .*

Le président: Le président, le vice-président et trois autres membres nommés par le président, après les consultations habituelles avec les whips des partis, constituent le sous-comité du programme et de la procédure. Adopté?

Adopté.

Le président: Au cours des dernières sessions, la majorité des séances ont été tenues à huis clos, les délibérations n'ont donc été imprimées que occasionnellement. Cette tendance devrait sans doute se maintenir. Une motion en ce sens devrait donc, si elle est adoptée, permettre au président de décider après chaque séance s'il y a lieu d'en faire imprimer les délibérations. Si c'est donc l'avis . . . proposé par Bill McKnight, sur proposition du président.

M. McKnight: Je ne suis pas membre du Comité.

Le président: À vous donc la parole, M. Ellis.

M. Ellis: Je propose que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages, conformément aux ordres du président après les consultations qui ont lieu habituellement d'une séance à l'autre.

Adopté.

Le président: Il est d'usage que le Comité adopte une motion l'autorisant à entendre et à faire imprimer les témoignages lorsque le quorum n'est pas atteint. Pour le présent comité, le quorum est de six membres. Au cours des dernières sessions, il a été convenu que le président pourrait décider l'audition et l'impression des témoignages en l'absence du quorum.

M. Daudlin: Je propose que le président soit autorisé à tenir des séances pour recevoir des témoignages et à en permettre l'impression lorsque le quorum n'est pas atteint.

Le président: Si le Comité en décide ainsi, il conviendrait peut-être d'ajouter la condition suivante: Pourvu que des députés représentant au moins deux des trois partis soient présents.

M. Ellis: En plus du président. Quatre membres: quatre membres et deux.

Adopté.

Le président: En vertu de l'alinéa 69(1) (s) du Règlement, le comité a pour rôle de conseiller l'Orateur et les autres membres de la Commission de l'économie interne sur l'administration de la Chambre et la fourniture des services et des installations. Une motion formulée en ce sens autoriserait le président à communiquer systématiquement à l'Orateur les résolutions du Comité requérant une décision ou une intervention soit de ce dernier, soit des membres de la Commission, ce qui éviterait de devoir présenter une motion distincte chaque fois qu'une résolution est adoptée . . .